

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 février 2024

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le quinze février deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : Secrétaire de séance élu : SERVY Sylvain
- en exercice :	14	
- présents :	14	
- votants :	14	
Convocation en date du :	10 février 2024	
Affichée le :	10 février 2024	

N° 2024D103	VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ASSAINISSEMENT
--------------------	---

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Sylvain SERVY, adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Didier BERNE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2023 :

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2023	83 015.49	94 619.52	11 604.03
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2023)	0.00	24 818.89	24 818.89
	Résultat à affecter			36 422.92
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2023	59 503.63	56 345.86	-3 157.77
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2023)		132 917.19	132 917.19
	Solde global d'exécution			129 759.42
Restes à réaliser au 31.12.2023	Fonctionnement	0.00	0.00	0.00
	Investissement	0.00	0.00	0.00
Résultats cumulés 2023 (y compris les restes à réaliser)		142 519.12	308 701.46	166 182.34

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance
Sylvain SERVY

ROZIER EN DONZY, le 19/02/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE

